

Image not found or type unknown



Est ce de la diffamation ou pas?

Par **gautreau**, le **21/02/2010** à **21:52**

Bonjour,
ayant engagé une procédure de droit commun devant le juge aux affaires familiales pour obtenir la garde de mon fils, je me trouve face à des attestations produites par la famille de mon ex compagnon ainsi que la mienne me décrivant comme instable, irresponsable, même droguée.

Suis-je en droit de déposer une plainte pour diffamation?? Car ces attestations ont à mes yeux plus à voir avec un règlement de compte général.

Merci